

*BUDGET PRINCIPAL*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : 2024192

avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 02/12/2024

Objet : REGLEMENT INTERIEUR MONTANT DE LA PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE SANTE  
ANNEXE 34 1

Nature : Délibérations

Matière : Institutions et vie politique - Fonctionnement des assembles

Date de télétransmission : 06/12/2024 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2024-192 RI montant participation \_ la protection sociale risque sant\_.pdf

Annexes :

1 - Annexe 2024-192.pdf

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20241202-2024192-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 06/12/2024

## DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	3
Représentés :	0
Excusés :	2
QUORUM	3

### SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, au jour du deux décembre à quatorze heures et trente minutes, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Monsieur Gilbert HÉBRARD en date du 25 novembre 2024.

**Étaient présents :** HÉBRARD Gilbert, BAYLAC Sandrine, BOUCHE Joël

**Étaient excusés :** LLORCA Jean-Louis, POUMIROL Émilienne

**OBJET :** Règlement intérieur : montant participation à la protection sociale / risque santé

Vu l'avis favorable du CST lors de la séance du 26 novembre 2024 :

Vu l'avis favorable de la CATSIS lors de la séance du 27 novembre 2024 ;

Dans le cadre de la révision du règlement intérieur, il convient d'actualiser le tableau relatif aux montants de la participation versée au titre de la protection sociale / risque santé.

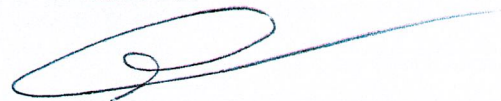
**ENTENDU** le rapport de Lcl Yann SANCHEZ,

**APRÈS** en avoir délibéré,  
Les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

**APPROUVENT** l'actualisation du tableau relatif aux montants de la participation versée au titre de la protection sociale / risque santé, annexe 34.1 du règlement intérieur du SDIS 31.

Le Président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
de la Haute-Garonne,

Gilbert HÉBRARD



**05 DEC. 2024**

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....., identifiant de la délibération  
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne  
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

05 61 06 37 09  
secretariatdir@sd31.fr • www.sd31.fr

49, chemin de l'Armurié  
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex